Chassezac amont - 4819 - S - C

I - Localisation du contexte

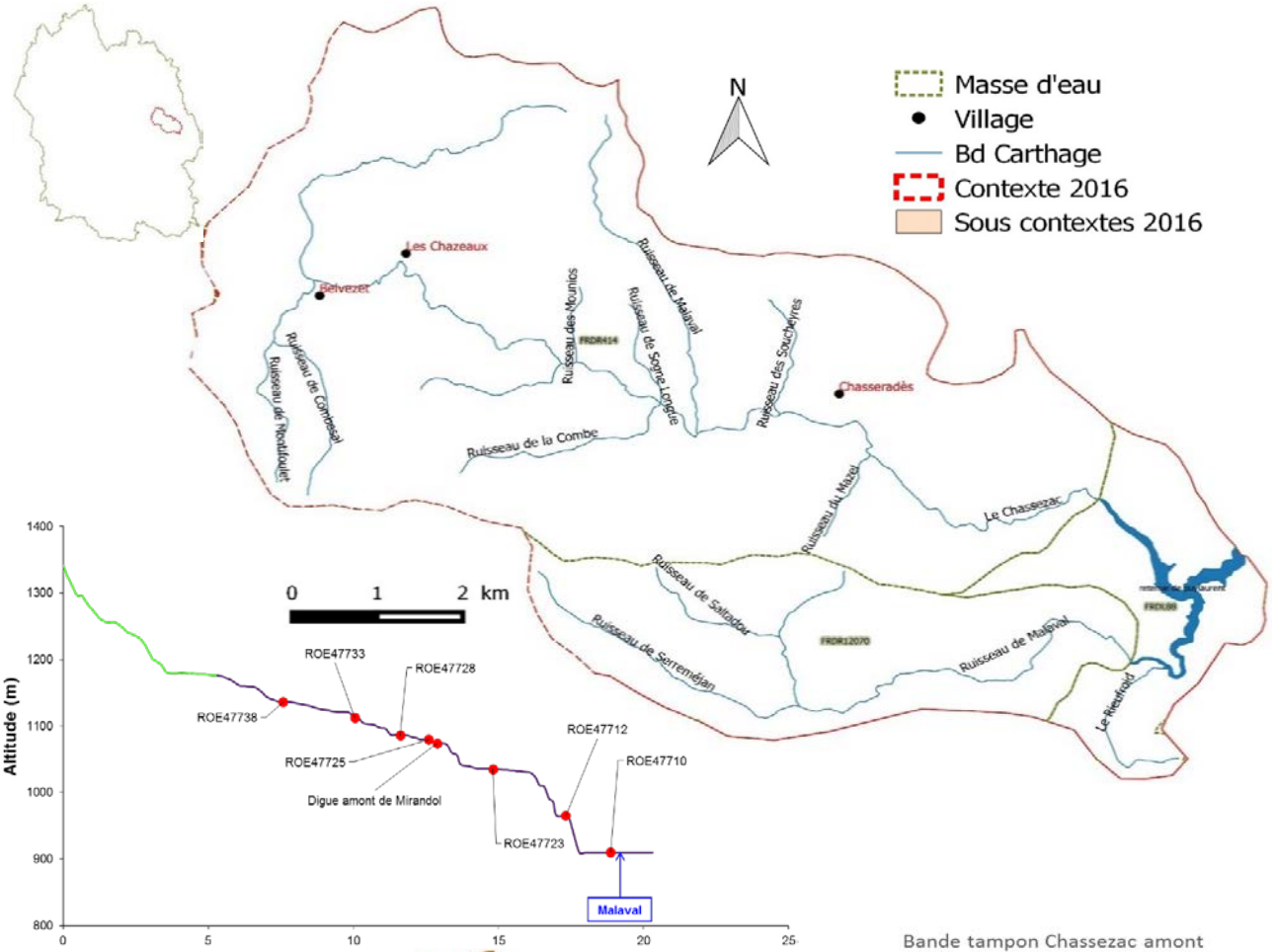

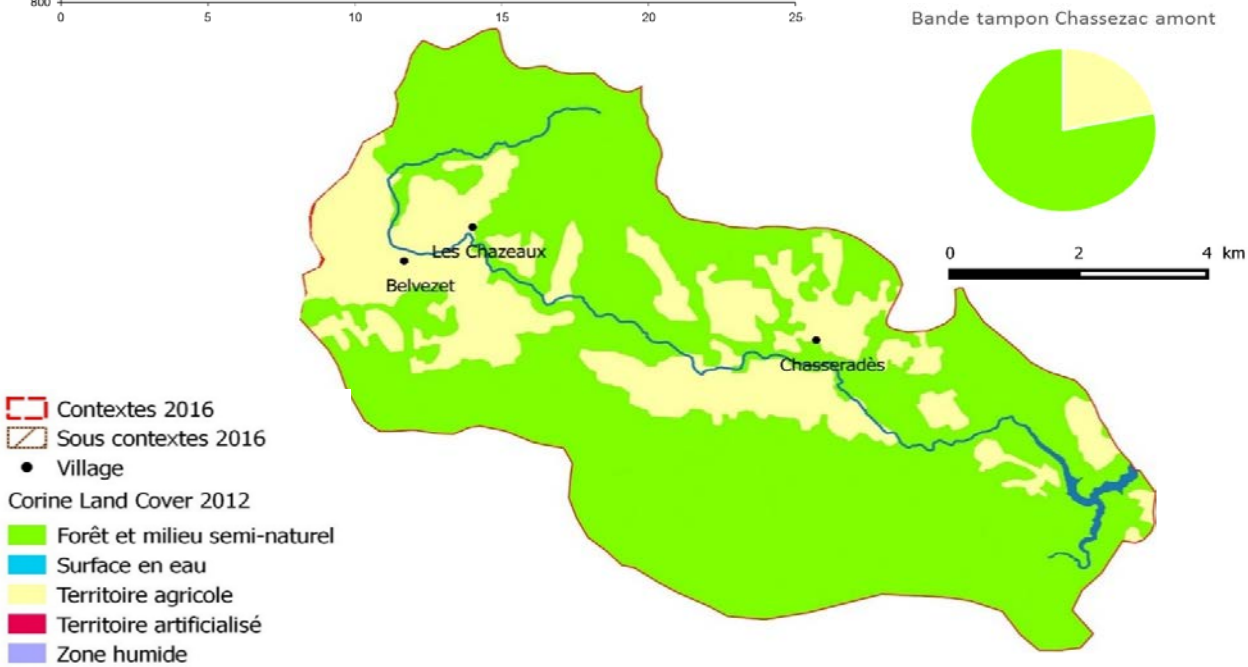

Photographies des cours d'eau du contexte

Chassezac au pont de la Peyre

Chassezac à St Frezal d'Albuges

Barrage de Puylaurent

II - Description générale

Le Chassezac prend sa source au pied du Moure de la Gardille et s'écoule sur 22km jusqu'à la retenue de Puylaurent sur une pente moyenne de 18.5‰. Son cours traverse une vallée étroite jusqu'au barrage de Puylaurent où son cours devient plus encaissé (gorges). Le ruisseau de Malaval représente le principal affluent qui conflue avec le Chassezac qu'au niveau de la retenue de Puylaurent. Le bassin versant est peu anthropisé, avec quelques villages sur le haut bassin. L'élevage agricole et l'activité forestière sont les principales activitées. La principale perturbation recensée sur le contexte est de type qualitative. Le peuplement en place est de type Salmonicole, aussi bien dans les cours d'eau que dans la retenue. On note l'absence d'espèces cibles et d'espèces invasives. La population de truite en place montre une densité forte à très forte notamment pour le secteur amont. Ce contexte est estimé conforme avec pour principale action à mener l'amélioration de la qualité de l'eau avec un travail sur les sources des apports de matière organique et sur la capacité épuratoire aux abords des cours d'eau. Le bassin du Chassezac amont est soumis au SAGE Ardèche et la structure en charge de la gestion des milieux aquatiques, porteuse du contrat rivière Chassezac, est le Syndicat du Chassezac. En termes d'halieutisme, le secteur est géré par l'AAPPMA de Villefort.

III - Données générales

Limites contexte	**Amont**	Sources
	Aval	Barrage de Puylaurent
	Affluents	Tous jusque le Rau de Malaval (inclus)
	Plans d'eau	Retenue de Puylaurent
Pincipaux affluents dans le contexte (d'amont en aval)		Le Malaval (10,2), Ruisseau de Malaval (5,2km)

Longueur en eau du contexte	**Cours principal**		21,90 km					
	Longueur de cours d'eau par largeur		**<1 m**	**1-3 m**	**3-8 m**	**>8 m**	**ND**	**Carthage manquant**
		RHT	0	5 773	23 069	0	6 843	27 655
	Linéaire total		63,34 km					

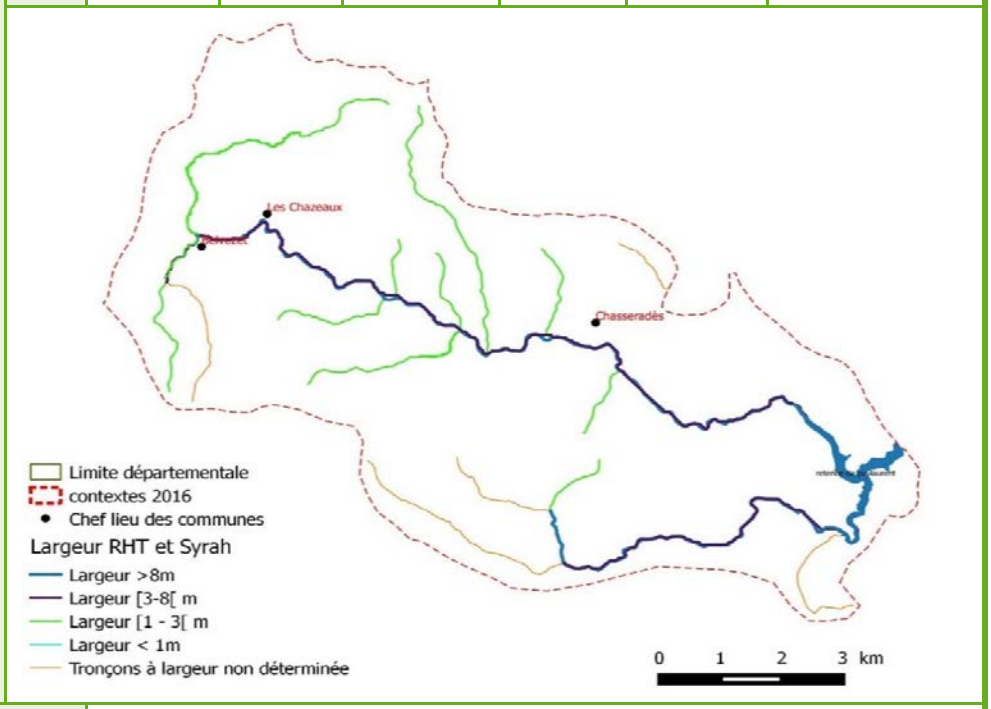

Surface en eau du contexte	15,9 ha + plan d'eau de puylaurent	
Surface du bassin versant	7 551 ha	
Débit (Chassezac) (Données RHT, Arc 13872: du confluent du Rau des Soucheyres à la retenue de Puylaurent)	**Etiage**	QMNA5: 1,377 m³/s
	Module	0,03 m³/s

III - Données générales (suite)

Pente moyenne	Naturelle	Altitude amont	1 335 m	
		Altitude aval	930 m	
		18,5 ‰		
	Cours principal, réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages	SDVMA: 25 dont 6 infranchissable / ROE: 12 dont 8 infranchissables; 2 non déterminés	
		Hauteur cumulée	SDVMA: 12,6m / ROE: 13,05m Totale: 25,65m	
		SDVMA: (1x0,5m; 3x1m; 1x3m; 1x5m) / ROE: (2x0,5m; 1x0,9m; 1x1,32m; 1x1,5m; 2x2m; 1x4m)		
	Taux d'étagement	6,33%	Taux de Fractionnement	1,17m/km

Carte des obstacles

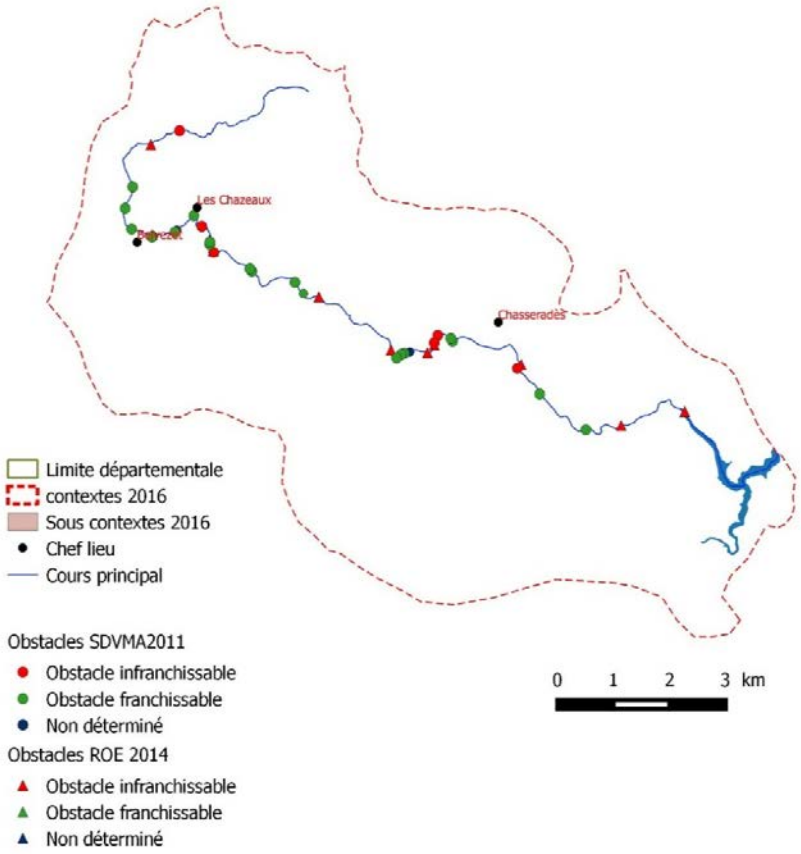

Géologie	Granite porphyroide et micaschiste
Communes traversées par les cours d'eau du contexte	Les chazeaux, Belvezet, Chasseradès
Assainissement	**STEP:** Chasseradès Bourg (400EH) / **SPANC:** Goulet Mont Lozère; Villefort
Occupation du sol	25 / 75
ICPE (A: autorisation)	/
Statut foncier	Non Domanial (privé)
Carte(s) IGN	Le Bleymard 2738 O

III - Données générales (suite)

Mesures de connaissance, de gestion et de protection	Natura 2000	/
	Site inscrit/classé	/
	Autres (ZNIEFF, Parc naturels, ZICO, ...)	**ZNIEFF 2:** Forêt de Mercoire (2009 - Faune, Flore) / **UNESCO :** Zone tampon Causses Cévennes patrimoine mondial / **Réservoir biologique:** FRDR12070 Rau de Malaval; FRDR414 Chassezac des sources à la retenue du Puylaurent /
	L.214-17 Liste 1	L1-487 Chassezac et affluents de sa source à la retenuede Puylaurent
	L.214-17 Liste 1-2	/
	L.214-17 Liste 2	/
	Décret Frayères	**Liste 1:** Chassezac des sources au confluent du Valat du Ranc; Rau de Malaval
S.A.G.E. / Contrat milieu aquatique		Ardèche (mis en œuvre) / Contrat rivière Chassezac (2014-2020)
Structures locales de gestion		Syndicat du Chassezac / GEMAPI: CC du Goulet - Mont Lozère; CC de Villefort _ Future fusion CC n°7
Enjeux PLAGEPOMI		/

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Nom	Code	Nature / type	Objectif global	Objectif éco.	Objectif chimique	Etat éco.	Etat chimique	Param. Déclass.
Le Chassezac de sa source à la retenue de Puylaurent	FRDR414	Naturelle/ M8-A	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état (2016)	Bon état (2016)	Diffus (autres)
Ruisseau de Malaval	FRGR12070	Naturelle/ PTP8-A	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état 2015	Bon état (2016)	Bon état (2016)	/
Retenue de Puylaurent	FRDL88	MEFM /A5	Bon potentiel 2015	Bon potentiel 2015	Bon état 2015	Bon état (2015)	ND (2015)	Nutriments diffus, hydrologie, autre

V - Peuplement

Domaine (contexte et sous-contextes)	**Salmonicole**
Espèce(s) repère(s)	TRF
Espèce(s) cible(s)	/
Etat fonctionnel	Conforme
Zonation piscicole	Zone à truites
Biocénotypes (2013)	Chassezac: B3 / Rau de Malaval : B2
Peuplement actuel	**Chassezac et Malaval:** TRF; VAI; GOU / **Retenue de puylaurent:** TRF; CHE; GOU; VAI; LOF
Peuplement potentiel	**Chassezac:** CHA; TRF; LPP; VAI; LOF; OBR / **Malaval**: CHA; TRF; LPP; VAI
Poissons migrateurs	/
Espèces invasives	/

Inventaires récents (données ONEMA incomplètes)

Cours d'eau ou Masse d'eau / année	Loca-lisation	IPR ou métrique TRF		Autres indices	Source donnée	Code FD / ONEMA / SANDRE
Chassezac / 2011; 2012; 2014	Saint Frezal dl'Albuges	Ind/ha: 10157; IPR: 16,5	Ind/ha: 14075 IPR: 17,34		FD48	0648###8
		Ind/ha: 8893; IPR: 15,5				
Chassezac / 2012; 2014; 2015	Chasseradès Pont de l'Hermet	Ind/ha: 2185; IPR: 14,1	Ind/ha:1922; IPR: 14,30		FD48	0648###9
		Ind/ha: 1067; IPR: 16,2				
Malaval / 2011	Chasseradès	ind/ha: 3486 IPR: 14,4			FD48	0648##17
Chassezac / 1989; 1990; 1999; 2000	Prévenchères	ind/ha: 17 400 (1989)			ONEMA	6480002
FRDR 414 / 2013	Le Chassezac de sa source à la retenue de Puylaurent	ND		IBGN (1 - Très bon)	Agence de l'eau RC	
FRDL 88 / 2011	Retenue de Puylaurent	Pêche au filet maillant; 7 jours (2008) 5 espèces ; TRF: 94 ind pour 28kg			FD48 /Agence de l'eau RC	

Classement piscicole	Première catégorie		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT		
Gestionnaires	AAPPMA	Villefort	1440 adhérents (2016)
	Sociétés de pêche non agréées	/	
Parcours de pêche	/		
Réserves de pêche	/		
Type de gestion préconisée les 5 dernières années	Patrimoniale (contexte conforme)		
Déversements éventuels	Déversement: /; Alevinage: Boites Vibert		

VI - Diagnostic et facteurs limitants			
Facteurs		**Etat fonctionnel**	**Evaluation**
Importance de l'impact	**Nature & localisation**	**Effets**	Impact sur la fonctionnalité du milieu
Facteur principal	Apport organique et minéral (volet assainissement et agricole) (tout le contexte)	Altération de la qualité de l'eau	(X)
	Seuils artificiels infranchissables (Chassezac, Rau de la Combe et de Montifoulet, Malaval)	Obstacle à la libre circulation biologique et sédimentaire	=
	Prélèvement AEP (Les Chazeaux) et Domestique (Mirandol)	Réduction du débit, diminution de la capacité d'accueil	=
Facteur annexe	Enrésinement en bord de cours d'eau (haut bassin; Malaval)	perte de cohésion des berges, colmatage du substrat et des zones de reproduction	=
	Marnage du plan d'eau de Puylaurent (Chassezac du Valat du Ranc au barrage de Puylaurent)	Variation de la capacité d'accueil	=
	Présence de plante envahissante (Ambroisie) (du confluent du Rau de Malaval à la Combe Sèche)	Modification du milieu; pression sur les espèces indigènes	=
	Assec estival naturel accentué par les activités anthropiques (Chassezac à Belvezet)	Mise à sec, diminution de la capacité d'accueil et de la macrofaune benthique	=
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			**C**

VII - Synthèse des actions préconisées

Priorité	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif de l'action	Loca-lisation	Code ME	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur les espèces cibles	Effet attendu sur le milieu	Lien dispo-sition SDAGE	Lien PdM SDAGE
1	Limiter les apports de matières orga-niques, minérales et pollutions à l'origine de la dégra-dation des eaux	Appuyer le Volet 2 "Préserver ou améliorer la qualité des eaux" du contrat rivière Chassezac	tout le contexte	FRDR414; FRGR12070; FRDL88	Amélioration des conditions physico-chimiques favorables aux différents stades de vie		Limitation du colmatage et de l'eutro-phisation, amélioration de la qualité de l'eau	5A-05; 5B-03	ASS0302; ASS0401; ASS0801
2		Renfor-cement ou maintien d'une ripisylve adaptée	tout le contexte; princi-palement Rau de Malaval	FRDR414; FRGR12070; FRDL88	Amélioration des habitats favorables aux différents stades de vie		Maintien des berges; capacité épuratoire; limitation des apports organiques et minérals	6A-02; 6A-04	MIA0202
3	Contrôler et valoriser le loisir pêche	Instaurer un parcours de pêche spécifique sur le contexte	Tronçon à déterminer avec l'AAPPMA gérante	à Déterminer	Protection et/ou gestion halieutique adpatée de l'espèce sur un secteur donnée	/	/	6C-01	/
	Adapter la réglemen-tation halieutique	Mise à jour de la taille légale de capture des truites	Chassezac	FRDR414	Protection adaptée des géniteurs	/	/	6C-01	/

VIII - Gestion piscicole préconisée	
Gestion globale préconisée sur le contexte	**Gestion Patrimoniale**
Cas particuliers de gestion	**/**